

Participation et autonomie régionale : l'ACFO et Ottawa face à la critique des régions (1969-1984)

Michel Bock et Serge Miville

Numéro 34, automne 2012

Ottawa : penser la ville

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023779ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023779ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bock, M. & Miville, S. (2012). Participation et autonomie régionale : l'ACFO et Ottawa face à la critique des régions (1969-1984). *Francophonies d'Amérique*, (34), 15–40. <https://doi.org/10.7202/1023779ar>

Résumé de l'article

Cet article analyse la problématique des régionalismes identitaires en Ontario français dans le contexte de la montée de l'idéologie de la participation des années 1970 et du début des années 1980. En 1969, l'adoption, par l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), d'un vaste programme d'animation socioculturelle contribua, à certains égards, à exacerber les fractures régionales qui traversaient la collectivité franco-ontarienne. Si l'objectif de l'animation était de permettre aux régions de prendre leur propre destin en main, tout en suscitant leur participation au grand projet d'autonomisation institutionnelle de l'ACFO, dans certains cas, les dirigeants locaux en vinrent à formuler une critique cinglante à l'endroit de l'élite ottavienne, qui souffrait, à leurs yeux, d'un déficit de « représentativité ». L'étude permet de cerner quelques-unes des difficultés liées à la création d'une référence franco-ontarienne commune et capable de transcender les clivages régionaux.

Participation et autonomie régionale : l'ACFO et Ottawa face à la critique des régions (1969-1984)¹

Michel Bock, Université d'Ottawa
Serge Miville, Université York

EN 1969, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO) procédait à une refonte sans précédent de son mandat et de sa structure. L'initiative, on peut le dire sans risque d'exagération, découlait d'une volonté de refonder l'organisme qui, devenu l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), tâcherait désormais de démocratiser ses structures et son fonctionnement et de susciter la participation, autant que faire se pouvait, de la masse des Franco-Ontariens à ses projets. Le contexte intellectuel et politique de 1969, faut-il le rappeler, ressemblait bien peu à celui qui avait prévalu quelque soixante ans plus tôt, en 1910, lorsque l'élite canadienne-française d'Ottawa avait mis sur pied l'ACFEO dans la foulée des événements qui devaient mener, deux ans plus tard, à la célèbre crise du Règlement XVII. Si les fondateurs de l'ACFEO avaient inscrit leur action dans la logique du nationalisme canadien-français traditionaliste et adhéré à une conception fortement hiérarchisée de l'ordre social, les dirigeants de la nouvelle ACFO, chez lesquels l'idéologie de la participation avait commencé à faire des incursions substantielles, étaient plutôt d'avis que l'avenir de l'Association passait désormais par sa capacité à obtenir de plus larges consensus et à décentraliser, au profit des diverses régions de l'Ontario français, une partie, à tout le moins, de son pouvoir de décision.

Après que le gouvernement ontarien lui eut donné satisfaction, deux ans plus tôt, en autorisant la création d'écoles secondaires publiques de

¹ Nous tenons à souligner la contribution financière du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa (CRCCF) à la réalisation de cette étude.

langue française, l'Association saisit l'occasion que lui offrait le congrès d'Ottawa, en 1969, pour élargir son mandat au-delà du seul secteur de l'éducation et englober également ceux de la culture et de l'économie, avant de passer, plus tard, aux services juridiques, à la santé et aux services sociaux, entre autres. Cette décision traduisait la nécessité pour l'ACFO de composer avec l'effritement de la structure institutionnelle traditionnelle du Canada français, laquelle gravitait largement autour de l'Église, et avec l'expansion rapide de l'État-providence ontarien et canadien qui était en passe d'en prendre le relais à plusieurs égards. L'Association en profita pour mettre sur pied, dans la même foulée, un vaste programme d'animation socioculturelle, dont elle confia la responsabilité à ses sections régionales. L'initiative avait un double objectif : celui, d'une part, de donner aux régions les outils nécessaires pour se responsabiliser et assurer leur progrès de manière autonome, et celui de renforcer, d'autre part, la présence de l'association mère à l'extérieur d'Ottawa et de l'Est ontarien, deux impératifs que l'on estimait parfaitement complémentaires mais qui, dans les faits, seraient souvent aux antipodes. La mise sur pied de cet outil de démocratisation et de ralliement qu'était censé représenter le programme d'animation aurait une conséquence pour le moins inattendue en contribuant, non sans ironie, à alimenter la critique, en région, de l'élite ottavienne et en obligeant l'ACFO à restructurer une fois de plus ses cadres une quinzaine d'années plus tard.

Bien qu'il existe de nombreuses études sur les mutations identitaires qu'ont connues les Franco-Ontariens au *xx^e* siècle ainsi que sur la redéfinition de leurs relations avec les gouvernements², les chercheurs se sont encore assez peu intéressés à la problématique des tensions ou des rivalités interrégionales en Ontario français, en particulier pendant la période qui a retenu notre attention. Notons toutefois quelques exceptions à ce constat, dont l'ouvrage collectif portant sur l'ACFO du Grand Sudbury qu'a dirigé Guy Gaudreau en 1994 et qui aborde les relations parfois houleuses qu'entretenait le conseil régional sudburois avec la maison mère d'Ottawa (Gaudreau, 1994)³. Dans un mémoire présenté à l'Université de Montréal en 1984, Jean-Yves Cayen choisit, pour sa part, d'interpréter les régionalismes qui se manifestent au sein

² Pour un bilan des principales études sur la question, voir Bock (2008).

³ On consultera également les études suivantes : Société Charlevoix (2005); Bock (2008-2009); Miville (2012).

de l'ACFO en ayant recours à une grille d'analyse marxiste. Dans le Nord-Est, soutient-il, la prolétarianisation des francophones a posé un frein, historiquement, au développement d'une conscience politique forte, contrairement à la situation qui prévalait dans la région de l'Est, dont la structure économique avait permis l'émergence d'une petite bourgeoisie beaucoup plus influente (Cayen, 1984). Si nous avons pu constater, pour notre part, l'existence d'une tension interrégionale substantielle pendant la période à l'étude, il n'a pas été possible, en revanche, de conclure, à l'instar de Cayen, à l'absence de conscience politique parmi les francophones du Nord-Est, bien que l'incompatibilité, réelle ou perçue, des questions « sociale » et identitaire, voire « nationale » semble bel et bien avoir alimenté, comme nous le verrons, une partie des difficultés qui polluaient les relations entre certains dirigeants régionaux et l'élite ottavienne. Mentionnons aussi le bref ouvrage qu'a consacré Brigitte Bureau à l'histoire de l'ACFO pendant les deux décennies qui ont suivi le congrès de refondation de 1969 (Bureau, 1989). Quoique cette étude soulève de nombreuses questions importantes, notamment en lien avec la création du service d'animation, l'auteure n'aborde que sommairement la problématique des tensions interrégionales, que ce soit au sein de l'Association ou de l'Ontario français de manière générale.

La question est pourtant riche en enseignements pour le chercheur qui tâche de mieux saisir la nature des mutations que traverse en Ontario la « référence » canadienne-française, dans le sens dumontien du terme, depuis une quarantaine d'années (Dumont, 1993). Dans les pages qui suivent, nous proposons d'étudier les tensions interrégionales qui se sont manifestées à l'intérieur de la structure organisationnelle de l'ACFO pendant la période qui va de la restructuration de 1969 à celle de 1984. Nous effectuerons une analyse thématique du fonds d'archives de l'Association provinciale ainsi que d'un échantillon de la presse franco-ontarienne composé de six journaux, cinq hebdomadaires et un quotidien, publiés dans les trois grandes régions de l'Ontario français, soit l'Est, le Nord et le Sud⁴. Certes, l'existence de tensions

⁴ Pour l'Est, nous avons retenu *Le Droit* d'Ottawa et *Le Carillon* de Hawkesbury; pour le Nord, *Le Voyageur* de Sudbury et *Le Nord* de Hearst; pour le Sud, *Le Toronto Express*, devenu *L'Express de Toronto* en 1978, et *Le Rempart* de Windsor. Précisons que dans le cas du quotidien *Le Droit*, il a été nécessaire de procéder par échantillonnage, compte tenu de l'ampleur de cette source. Nous avons donc retenu l'édition du samedi, laquelle donne souvent à la rédaction l'occasion d'effectuer un retour sur l'actualité de la semaine.

interrégionales ne représentait pas, à cette époque, un phénomène nouveau en Ontario français (Bock, 2008-2009). La méthode retenue permettra toutefois de constater que ces tensions revêtaient un caractère particulier au lendemain de l'éclatement institutionnel du Canada français des années 1960, au moment où l'Ontario français faisait son entrée, comme à peu près tout le monde, dans l'ère de la contestation, de la critique de l'*establishment* et du rejet (au moins partiel) de l'autorité (Bock, 2010). L'étude du débat entourant l'exacerbation des tensions qui sous-tendaient les relations entre l'élite franco-ontarienne d'Ottawa et certains dirigeants régionaux, en particulier dans le Nord de la province, permet de saisir l'ampleur du défi que pouvait représenter la construction, en Ontario français, d'une référence identitaire commune et mobilisatrice transcendant les clivages locaux. Elle permet aussi, dans un même ordre d'idées, de mieux comprendre la difficulté que pouvait éprouver l'ACFO à définir un projet de société « global » pour les Franco-Ontariens, alors que l'intégration de ces derniers à la société ontarienne et canadienne ne donnait aucun signe de ralentissement au lendemain des années 1960. Comme nous serons bientôt en mesure de le constater, certains conseils régionaux reprocheraient à la maison mère de leur imposer des priorités, essentiellement linguistiques et culturelles, voire identitaires et « nationales », qui ne correspondaient pas, à leurs yeux, aux besoins « réels », essentiellement « sociaux » qu'aurait exprimés la masse des Franco-Ontariens. Les débats qui agitèrent à la fois l'ACFO et la presse franco-ontarienne au cours de ces années mouvementées illustrent de manière fort éloquente le dilemme pour ainsi dire existentiel qui taraudait l'Ontario français, groupe « nationalitaire » situé à la frontière de la nation et de l'ethnie, comme l'explique Joseph Yvon Thériault, c'est-à-dire tiraillé entre la volonté d'autonomiser sa référence identitaire et son armature institutionnelle et l'obligation de s'intégrer aux institutions sociales, économiques et politiques de la majorité ontarienne et canadienne (Thériault, 1994). Enfin, l'analyse des tensions interrégionales révèle la transformation de la place qu'avait occupée Ottawa, historiquement, au sein de la francophonie ontarienne, certains intervenants remettant en cause, parfois vigoureusement, son statut de centre névralgique ou de « capitale », pour ainsi dire, de l'Ontario français, en même temps que le rôle d'assemblée délibérante qu'avait tâché de se donner l'Association provinciale depuis sa fondation.

Le congrès de 1969 et la création du service d'animation

Un mot, d'abord, sur le congrès de 1969, qui marqua un point tournant à plusieurs égards dans l'histoire du milieu associatif franco-ontarien, y compris dans l'évolution des relations qu'entretenaient les quartiers généraux de l'Association à Ottawa avec ses sections régionales. Le leitmotiv du rassemblement, comme celui du concile Vatican II, était *aggiornamento*. Dans les archives du congrès, dans les discours des intervenants et dans les résolutions adoptées, les termes « démocratisation », « représentation », « participation » et « épanouissement » reviennent comme autant de mots d'ordre laissant entendre aux contemporains que le temps de la « survivance » était révolu. Citons le secrétaire général de l'ACFEO, Roger Charbonneau, qui invitait les Franco-Ontariens à envisager leur avenir avec optimisme et à prendre une part active dans le choix de leur propre destin :

Maintenant que l'ACFEO a atteint l'un de ses principaux objectifs, i.e. l'école française de l'élémentaire à l'université, elle doit se restructurer en profondeur en vue d'atteindre de nouveaux sommets. Cela ne veut pas dire qu'elle ne s'intéressera plus à la question de l'éducation, mais plusieurs des problèmes qui restent à être solutionnés deviennent la responsabilité des groupements spécialisés. L'un des buts de cette restructuration vise à mettre de côté l'aspect défensif en faveur de l'aspect offensif. Car il s'agit bien de ne plus survivre mais bien de vivre et de voir à l'épanouissement de la culture française en Ontario afin que nos compatriotes deviennent des citoyens à part entière. En se plaçant dans cette optique, le comité [de restructuration] recommande une plus grande démocratisation au sein de l'ACFEO [...]⁵.

À l'intérieur de ce vaste projet visant à rendre l'Association plus « représentative » de la collectivité franco-ontarienne dans son ensemble, les régions étaient invitées à jouer un rôle déterminant. Les nouveaux statuts de l'ACFO adoptés en 1969 réduisaient le nombre de sections locales, qui passa de vingt-quatre à sept : Ottawa métropolitain, Est, Moyen-Nord, Grand-Nord (Timmins et Témiscamingue), Extrême-Nord (Cochrane, Kapuskasing et Hearst), Sud et Sud-Ouest⁶. En principe, la logique de

⁵ Roger Charbonneau, « La restructuration des cadres de l'ACFEO », *La vie franco-ontarienne : bulletin de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario*, février 1969, p. 1, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (ci-après CRCCF), PER 241.

⁶ Le nombre de conseils régionaux serait toutefois appelé à augmenter de nouveau au fil des années. En 1984, il s'élèverait à vingt-deux. « Statuts et règlements de

cette nouvelle structure ne serait plus paroissiale, comme à l'époque de l'ACFEO, et traduirait désormais la volonté de refléter et de consolider les réalités et les particularités régionales de l'Ontario français⁷. Les conseils régionaux verraient par ailleurs leur poids augmenter, tant au congrès général qu'au nouveau bureau de direction de l'ACFO, où ils auraient chacun droit à quarante et à trois délégués respectivement⁸. En ce qui a trait aux relations avec les régionales, le geste le plus important que posa le congrès de 1969 fut sans aucun doute la mise sur pied du service d'animation culturelle, laquelle répondait à l'une des principales recommandations du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle, que le gouvernement Robarts avait créé en 1967 et qui avait déposé, quelques mois plus tôt, son rapport final (Comité franco-ontarien d'enquête culturelle, 1969). Le gouvernement Trudeau, qui s'était lancé à fond de train, pour sa part, dans la lutte contre le mouvement indépendantiste québécois, venait d'annoncer la création d'une Direction de l'action socioculturelle qui financerait les programmes d'animation culturelle non seulement à l'ACFO, mais parmi toutes les minorités « de langue officielle », pour emprunter au nouveau jargon de la classe politique fédérale. Avec une subvention initiale de 50 000 \$, l'Association procéda à la mise sur pied d'un centre d'animation dans chacun des sept conseils régionaux nouvellement consolidés, à l'exception de celui du Sud qui aurait droit, pour sa part, à deux centres, l'un à Toronto et l'autre à Niagara. Chacun des centres serait doté d'un animateur professionnel qui, selon la logique du programme, accomplirait son œuvre en se soumettant aux priorités que devaient définir les conseils régionaux en fonction des besoins que leur exprimerait, démocratiquement, la population locale.

La presse franco-ontarienne, pour sa part, accueillit avec enthousiasme l'ensemble des mesures visant à décentraliser les activités de l'Association provinciale au profit des régions et à démocratiser, ce faisant, le processus décisionnel. Les éditorialistes, eux-mêmes largement ralliés à

l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) tels qu'adoptés lors de la 35^e assemblée générale annuelle les 28, 29 et 30 septembre 1984 », CRCCF, Fonds Association canadienne-française de l'Ontario (ci-après Fonds ACFO), C2[6]/1/2.

⁷ Il semble toutefois que la participation des régions à la restructuration de l'ACFEO ait été plutôt variable. La régionale de Sudbury, par exemple, qui se préoccupait davantage, au même moment, du regroupement des conseils scolaires locaux, s'impliqua peu ou prou dans le processus (Lafrenière, 1994).

⁸ « Procès-verbal du XXI^e congrès général », *La vie franco-ontarienne*, mai 1969, p. 1, CRCCF, PER 241.

l'idéologie de la participation, se félicitèrent de ce qu'ils interprétèrent comme la fin du règne de l'élitisme au sein de l'organisme. La fondation de l'ACFO, selon *Le Voyageur* de Sudbury, marqua « un net progrès sur [l'ACFEO] par un élargissement des cadres d'intérêts », la nouvelle association pouvant désormais « réuni[r] tous les intérêts des Franco-Ontariens⁹ ». Au *Carillon* de Hawkesbury, on se réjouit de la suppression de « cet élitisme qui a[vait] présidé » aux destinées de l'organisme, depuis sa fondation, les « jeunes » ayant réussi à « boulevers[er] les vieux meubles¹⁰ ». Des commentaires allant dans le même sens furent publiés dans *Le Droit* d'Ottawa et *Le Rempart* de Windsor, bien que, dans ce second cas, le « radicalisme » des jeunes et, en particulier, de l'Association provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français (APMJOF) eût tout de même éveillé quelques soupçons¹¹.

L'ACFO semblait bien décidée à entrer de plain-pied dans l'ère de la démocratie et de la participation. L'importance du service d'animation était capitale dans la nouvelle structure de l'Association, en ce sens qu'il lui permettrait, par l'intermédiaire des conseils régionaux, de bâtir une relation directe avec la collectivité franco-ontarienne et de maintenir auprès d'elle une plus grande représentativité. Le service d'animation assignait aux conseils régionaux, par le fait même, la lourde tâche de nourrir « le lien entre l'ACFO [provinciale] et les Franco-Ontariens¹² ». Il fut décidé, dans cet esprit, que l'application du programme serait largement décentralisée, question de faciliter, encore une fois, la responsabilisation des communautés locales, d'abord par rapport à leur propre milieu, puis vis-à-vis de l'Ontario français dans son ensemble. Cette démarche correspondait à la définition que donnait l'ACFO à l'animation, présentée comme « une méthode d'intervention au sein d'une communauté ou d'un groupe en situation en vue de le sensibiliser

⁹ « La Semaine française : MORT DE L'ACFÉO... », *Le Voyageur*, 26 mars 1969, p. 1, CRCCE, PER 1519.

¹⁰ Marcel Desjardins, « Des jeunes ont bouleversé les vieux meubles », *Le Carillon*, 3 avril 1969, p. 11, CRCCE, PER 1509.

¹¹ Jean-Pierre Bonhomme, « ACFO : bon départ », *Le Droit*, 6 juin 1969, p. 6; Marie Bézaire, « Le 21^e congrès de l'ACFÉO apporte la restructuration – les congressistes repartent satisfaits », *Le Rempart*, avril 1969, p. 1, Windsor Public Library (ci-après WPL).

¹² « Livre blanc sur le service d'animation de l'ACFO soumis au xxiv^e congrès général », Sudbury, 4-6 mai 1973, p. 7, CRCCE, Fonds ACFO, C2/483/8.

et de le rendre plus apte à communiquer, à décider et à agir dans tous les domaines d'activités [*s'c*]¹³ », formulation qui n'était pas sans rappeler la devise de la défunte Action catholique spécialisée : « Voir, juger, agir ». D'ailleurs, lorsqu'on considère que l'un des principaux architectes du programme d'animation socioculturelle au sein du gouvernement fédéral, à l'époque, était l'ancien jéciste Gérard Pelletier, on s'aperçoit qu'il y aurait sans doute lieu de creuser le lien entre la philosophie de l'animation socioculturelle et celle de l'Action catholique. Quoi qu'il en soit, l'ACFO compléta sa définition en stipulant que l'animation visait à « mettre la communauté [locale] en situation », ce qui signifiait qu'elle devait lui fournir les moyens nécessaires à la prise en main de son propre destin¹⁴. Au Secrétariat d'État, qui voyait dans l'animation un outil capable de favoriser la « participation » et l'« engagement » de l'individu envers le mieux-être de la collectivité et permettre « un déploiement et un rayonnement des vertus de la démocratie », on ne disait pas le contraire¹⁵. Un an après sa mise en œuvre, l'ACFO se félicita des progrès que le service d'animation lui avait permis d'accomplir. En se démocratisant, elle s'était considérablement rapprochée, estimait-elle, de la collectivité franco-ontarienne partout en province :

Les programmes [d'animation socioculturelle] ont été reçus et acceptés avec enthousiasme par toutes les régions. De très nombreux francophones de l'Ontario ont ainsi senti, parmi eux, la présence de l'ACFO provinciale. Les animateurs consultés sont unanimes à reconnaître que les programmes d'animation répondent réellement aux besoins fondamentaux de la population¹⁶.

Il importe de préciser que, bien que l'ACFO eût voulu décentraliser les activités liées au nouveau service d'animation, il n'en demeurerait pas moins que ce dernier devait également contribuer à renforcer la conscience identitaire des Franco-Ontariens, ainsi que l'avait recommandé le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle. Il ne fallait pas que la

¹³ « Procès-verbal du 24^e congrès général de l'Association canadienne-française de l'Ontario », Sudbury, 4-6 mai 1973, p. 16, CRCCF, Fonds ACFO, C2/383/8.

¹⁴ « Livre blanc sur le service d'animation de l'ACFO soumis au xxiv^e congrès général », Sudbury, 4-6 mai 1973, p. 6, CRCCF, Fonds ACFO, C2/483/8.

¹⁵ Yves Breton, « L'animation sociale...? Qu'est-ce donc? », *La vie franco-ontarienne*, février 1969, p. 2, CRCCF, PER 241. Breton, qui était à cette époque à l'emploi du Secrétariat d'État, serait nommé au secrétariat général de l'ACFO quelque dix ans plus tard.

¹⁶ « Bilan, 1969-1970 [du comité culturel de l'ACFO provinciale] », CRCCF, Fonds ACFO, C2/288/4.

démocratisation et la décentralisation conduisent à la mise au rancart de la mission essentielle de l'Association, qui continuait de procéder d'un argumentaire nationaliste très proche, somme toute, de celui de l'ancien projet national canadien-français. Autrement dit, la volonté de responsabiliser les régions et de favoriser leur participation au processus de prise de décision au sein même de l'ACFO ne signifiait pas que les Franco-Ontariens dussent renoncer à transcender les clivages et les particularismes régionaux qui pouvaient, par ailleurs, les diviser. Au contraire, ils devaient continuer, où qu'ils fussent, de partager la même « référence », d'exprimer leur volonté commune d'adhérer au projet franco-ontarien, qui consistait à travailler activement en vue de l'élargissement de l'espace institutionnel de l'Ontario français conformément à la logique de la dualité nationale et de la thèse des deux peuples fondateurs du Canada.

Décentralisation et démocratisation : même combat ?

En dépit de l'accueil très favorable qu'avaient réservé les régions, dans un premier temps, au service d'animation, l'ACFO provinciale aurait du mal à empêcher que leur enthousiasme ne se transformât rapidement en désillusion. En septembre 1970, les présidents et les animateurs régionaux se concertèrent dans le dessein d'établir, en vue du congrès général d'octobre, une stratégie commune visant à augmenter radicalement le poids des sections régionales à l'intérieur des structures de l'Association. La rencontre, qui devait « permettre aux régions de réaliser leur pouvoir » et leur faire prendre conscience du fait que c'étaient elles « qui [faisaient] marcher l'ACFO¹⁷ », fournit aux participants l'occasion de se défouler et de dresser la liste des injustices commises à leur endroit par l'Association provinciale, dont la population franco-ontarienne ignorait souvent l'existence même, estimait-on, et qui, malgré la création du service d'animation, une initiative parfaitement louable en soi, peinait toujours à renforcer sa présence sur le terrain¹⁸. On imputa le problème aux structures de l'ACFO, toujours aussi lourdes et encombrantes et, surtout, toujours aussi peu « représentatives » de la diversité régionale qui caractérisait l'Ontario français. L'ACFO, conclut-on de manière

¹⁷ « Réunion – présidents régionaux et animateurs », 19 septembre 1970, CRCCE, Fonds ACFO, C2/286/2.

¹⁸ *Ibid.*

alarmiste, ne répondait plus « aux besoins d'aujourd'hui ». Si l'Association, avec laquelle les relations étaient toujours aussi « difficiles », ne réagissait pas de façon musclée en acceptant de décentraliser encore davantage son fonctionnement au profit des régions et en simplifiant sa structure administrative, les Franco-Ontariens n'auraient d'autre choix que de la désertier et de se rabattre sur des instances à portée régionale plus limitée :

Le plus grand problème des régions, c'est qu'elles ne peuvent pas exercer leur pouvoir dans ce qu'on appelle leur Association avec les structures et les façons d'agir actuelles. Nous sommes prêts à faire des efforts surhumains pour réunir une dernière fois des représentants de toutes les régions. Nous déclarons cependant qu'il s'agit d'un dernier effort pour changer la structure avant que le tout ne s'effondre¹⁹.

L'impatience des dirigeants régionaux était palpable, mais ils seraient privés de l'occasion de présenter leurs griefs au congrès général de 1970, dont la crise d'Octobre provoqua l'annulation. La tension entre la maison mère et certaines de ses sections régionales ne disparaîtrait pas pour autant, cependant. À Sudbury, *Le Voyageur* exigea que l'Association augmentât le nombre de conseils régionaux dans le Nord, seule mesure pouvant « faire revivre l'organisme qui, depuis belle lurette déjà, se tord[ait] d'agonie devant l'impuissance qu'elle éprouv[ait] à servir au strict minimum les francophones des différentes régions de l'Ontario²⁰ ». Il était urgent, de préciser l'éditorialiste, que la volonté de créer de nouveaux conseils régionaux et de décentraliser encore davantage le fonctionnement de l'ACFO triomphât de « l'instin[c]t naturel [des] “vieilles barbes” » qui s'obstinaient à « s'accorcher [*sic*] au pouvoir qu'elles dét[enai]ent²¹ ».

¹⁹ « Lettre adressée à l'ACFO concernant le rôle et la représentation des régions au sein de l'Association », 19 septembre 1970, CRCCF, Fonds ACFO, C2/393/12. Les signataires de la lettre sont les suivants : Mariette Lalande (Est ontarien), Robert Perras (Kapuskasung), Roger Dufresne (Kirkland Lake), Gérard Lafrenière (Sudbury), Armand Giroux (Ottawa) et Jean Mongenais (Windsor).

²⁰ Hubert Potvin, « Tournant décisif », *Le Voyageur*, 18 janvier 1971, p. 4, CRCCF, PER 1519.

²¹ *Ibid.* Les journaux reviendraient fréquemment, au fil des années, sur le conservatisme de l'ACFO provinciale. Voir Michel Gratton, « Le congrès de l'ACFO. Le temps est venu de passer à la prochaine étape : la politisation », *Le Droit*, 7 septembre 1974, p. 3; « Prochaine étape : la politisation », *Le Voyageur*, 25 septembre 1974, p. 4 et 6, CRCCF, PER 1519; [François Taisne], « Autopsie du Congrès de l'ACFO », *Le Toronto Express*, 6 octobre 1976, p. 3, CRCCF, PER 1512; Noël Fortier, « Feu l'unanimit[é] avachissante! [*sic*] », *Le Voyageur*, 6 octobre 1976, p. 4, CRCCF, PER 1519; Noël

Nous sommes déjà en mesure de constater que l'insatisfaction qu'éprouvaient certaines régions devant la centralisation des pouvoirs entre les mains de l'élite ottavienne était inséparable, à plusieurs égards, de la critique parfois cinglante qu'elles destinaient, dans le même souffle, à ce qu'elles percevaient comme son conservatisme, voire son immobilisme. En prônant la dévolution du pouvoir décisionnel de la maison mère d'Ottawa vers les conseils régionaux, les dissidents espéraient que les Franco-Ontariens investissent l'ACFO depuis leur propre milieu et en fissent un véritable instrument d'émancipation sociale et politique, conformément à la logique fondamentale de l'animation sociale. À Ottawa, la direction de l'Association ne tarda pas à réagir à la critique de plus en plus vigoureuse que lui adressaient ses détracteurs en acceptant, dès 1973, que le service d'animation élargît son champ d'action au-delà du seul domaine de la culture²². Il ne fallait pas, toutefois, que cette ouverture aux questions sociales servît de prétexte à radicaliser l'action des dirigeants et des animateurs locaux. La même année, l'ACFO publia un « livre blanc » sur l'animation dans le dessein de préciser la nature et les objectifs du programme tels qu'elle les concevait. L'exercice lui fournit l'occasion de déplorer à mots à peine couverts les agissements de certains animateurs culturels qui, comprenant mal leur mission, proposaient parfois des projets dont le radicalisme et le caractère subversif convenaient mal à ses propres méthodes, qui empruntaient davantage au dialogue qu'à l'« agitation » politique. Il est possible que le commentaire visât en particulier l'animateur de Sudbury, Michel Legault, qui était parvenu à transformer le conseil régional en « comité de citoyens » et à organiser la tenue d'« états généraux » dont le but était de mener les francophones de la région « vers un nouveau pouvoir²³ », pour emprunter son expression, quitte à supplanter les structures décisionnelles existantes. Legault, en formulant des projets à caractère davantage social que linguistique ou culturel au sens strict, cherchait, selon l'historienne Julie Lafrenière, à « rejoindre les jeunes et les travailleurs afin de faire entendre un autre son

Fortier, « Le mouton, la grenouille... et le bœuf », *Le Voyageur*, 13 octobre 1976, p. 4, CRCCF, PER 1519.

²² « Procès-verbal du 24^e congrès général de l'Association canadienne-française de l'Ontario », Sudbury, 4-6 mai 1973, p. 17, CRCCF, Fonds ACFO, C2/383/8.

²³ Jacqueline Boucher, « Rapport du Comité culturel provincial de l'Association canadienne-française de l'Ontario », [1970], CRCCF, Fonds ACFO, C2/274/4. Voir aussi Legault et Marcoux (1971).

de cloche que celui de l'élite » et à « assurer une meilleure représentation des différentes classes sociales » (Lafrenière, 1994 : 120-121). En jouant les « agitateurs », de tels animateurs nuisaient, selon la maison mère, à la « crédibilité du service [d'animation] » et contribuaient, par conséquent, aux difficultés qu'éprouvait parfois l'ACFO à pénétrer de nouveaux milieux²⁴.

De plus en plus, on remettait en question la sincérité des velléités décentralisatrices de l'Association provinciale. De quelle marge disposaient véritablement les conseils régionaux dans la définition des priorités et des projets des animateurs? Le service d'animation devait-il permettre à la « masse » des Franco-Ontariens de mettre librement sur pied ses propres projets, ou devait-il plutôt servir à la rallier aux priorités essentiellement linguistiques et culturelles qu'avait établies la direction générale depuis Ottawa? En revanche, l'ACFO pouvait-elle cautionner, au nom de l'autonomie régionale, des initiatives ou encore des méthodes contraires aux siennes, alors que c'était à elle que revenait la tâche de distribuer les subventions fédérales destinées à l'animation? À qui les animateurs devaient-ils rendre leurs comptes, à la fin, aux conseils régionaux auprès desquels ils travaillaient, ou à l'Association provinciale qui payait leur salaire? Le congrès de 1969, rappelons-le, avait fait de l'autonomie des régions l'un des principes directeurs du service d'animation, mais c'était sans compter, manifestement, sur la radicalisation de certains dirigeants locaux. L'élite ottavienne n'avait pas souhaité que la décentralisation de l'organisme fût prétexte à rejeter les méthodes éprouvées de la conciliation et du dialogue, voire à rompre avec la mission essentiellement « nationaliste », c'est-à-dire linguistique, culturelle et identitaire, de l'ACFO. En 1977, la maison mère, qui cherchait à mettre de l'ordre dans le programme et à mieux surveiller l'embauche des animateurs, créa un poste de coordonnateur du service d'animation, mesure dans laquelle certaines régionales, notamment celle de Sudbury, choisirent de voir, encore une fois, une tentative de mise en tutelle de la part d'Ottawa²⁵. La régionale de Hearst-Kapuskasing proposa, de son côté, que l'on créât un poste de coordonnateur adjoint dans le Nord, question de limiter

²⁴ « Livre blanc sur le service d'animation de l'ACFO soumis au xxiv^e congrès général », Sudbury, 4-6 mai 1973, p. 6, CRCCF, Fonds ACFO, C2/483/8.

²⁵ « Procès-verbal de la réunion du comité d'animation », juillet 1977, CRCCF, Fonds ACFO, C2/483/13; Lafrenière, 1994, p. 127-128.

la centralisation des pouvoirs entre les mains des dirigeants de l'ACFO provinciale, mais en vain²⁶.

Soucieuse de calmer la grogne et de rétablir la paix avec ses régionales, l'ACFO commanda en 1978 une étude approfondie du service d'animation qu'elle confia à Lise Lavoie, diplômée en sociologie de l'Université d'Ottawa. Cette dernière entreprit une vaste consultation aux quatre coins de la province²⁷ et déposa en juin un rapport pour le moins étonnant qui ferait vivre à l'Association un très mauvais quart d'heure. Lavoie releva, dans un premier temps, les nombreuses plaintes qu'elle avait reçues des conseils régionaux, lesquels reprochaient à l'ACFO provinciale de les considérer avec hauteur et de leur imposer des priorités, essentiellement linguistiques et culturelles, que ne partageait pas la masse de la population franco-ontarienne et qui se révélaient incompatibles avec la logique fondamentalement sociale de l'animation. Précisons que l'Association avait pris la décision, l'année précédente, de concentrer ses efforts sur deux grands dossiers, soit l'obtention d'une loi-cadre sur le bilinguisme en Ontario et la mise sur pied d'un réseau de conseils scolaires homogènes de langue française²⁸. Lise Lavoie poursuivit son analyse en formulant une critique cinglante de l'usage que faisait l'ACFO des méthodes de l'animation sociale. Plutôt que d'y voir un instrument pouvant conduire les Franco-Ontariens de tous les horizons géographiques et sociaux à se responsabiliser et à prendre en main leur propre devenir, l'Association préférerait l'instrumentaliser, en quelque sorte, pour imposer à la masse ses propres projets, lesquels ne possédaient rien de « social » au sens strict et se limitaient à des interventions à caractère linguistique et culturel, c'est-à-dire identitaire, voire national, comme on l'eût dit à une

²⁶ « Propositions soumises avant le congrès [de 1979] », 19 septembre 1979, CRCCF, Fonds ACFO, C2/484/4. Le congrès général de 1979, selon le procès-verbal qui en a été conservé, ne semble pas avoir discuté de cette proposition de l'ACFO de Hearst-Kapuskasing (« Procès-verbal du 30^e congrès général de l'Association canadienne-française de l'Ontario », Sudbury, 5-7 octobre 1979, CRCCF, Fonds ACFO, C2/484/4).

²⁷ « Évaluation du service d'animation. Itinéraire de Lise Lavoie », CRCCF, Fonds ACFO, C2/495/9. Lavoie se rendit à Timmins, Kapuskasing, Iroquois Falls, Kirkland Lake, New Liskeard, North Bay, Elliot Lake, Sudbury, Welland, Hamilton, Cambridge, Toronto, Thunder Bay, Penetanguishene, Windsor et Ottawa.

²⁸ « Procès-verbal du 28^e congrès général de l'Association canadienne-française de l'Ontario », Cornwall, 27-28 août 1977, p. 8-9, CRCCF, Fonds ACFO, C2/483/14.

autre époque. Les préoccupations de l'ouvrier franco-ontarien étaient à mille lieux de ces débats, selon Lavoie, qui cita au passage le sociologue marxiste Donald Dennie, de l'Université Laurentienne de Sudbury, qui avait déjà publié, à l'époque, un certain nombre de textes à l'appui de cette thèse²⁹.

Dans les régions [expliqua Lavoie], on est très conscient de l'écart qu'il y a entre l'ACFO et la masse. Cet écart est d'autant plus grand que certaines des priorités provinciales (comme celui [*sic*] d'un réseau de Conseils scolaires homogènes, par exemple) ne « collent » pas à leur réalité régionale.

À l'Exécutif [provincial], on croit que l'un des plus grand défaut [*sic*], c'est qu'il ne rejoint pas la masse. Dans les régions, on vous répondra que ce sont les objectifs de l'ACFO provinciale qui ne rejoignent pas la masse³⁰.

En conclusion, Lavoie soutint qu'il était « moralement irresponsable d'accepter les subventions du programme du [S]ecrétariat d'État pour des fins autres que celles visées par [le] programme [d]animation » dans le dessein de « tenir artificiellement en vie » une association dont les assises populaires et représentatives se révélaient on ne peut plus fragiles (pour ne pas dire inexistantes)³¹. Pour mettre un terme à ce que Lavoie présenta comme un détournement de la logique essentielle de l'animation, l'ACFO devait imposer un « moratoire total » sur le programme et déterminer si elle était prête à s'engager dans la voie de l'animation « authentique », c'est-à-dire purgée de considérations linguistiques et culturelles, quitte à renoncer aux subventions du gouvernement fédéral, dans la négative. Entre la question sociale et la question culturelle et identitaire, il y avait, selon cette analyse, un abîme impossible à franchir. Voilà une réalité que certaines des instances régionales de l'ACFO auraient mieux saisie que le bureau provincial (et qui n'était pas sans rappeler, soit dit en passant, le vieux débat sur la dénationalisation de l'Action catholique spécialisée des années 1930 et 1940³²).

²⁹ Voir, notamment, Dennie (1978).

³⁰ Lise Lavoie, « Le service d'animation de l'ACFO. Rapport présenté au Comité d'animation de l'ACFO », 30 juin 1978, p. 46, CRCCE, Fonds ACFO, C2/569/11.

³¹ *Ibid.*, p. 51-52.

³² Voir Warren (2002) et Bock (2008-2009).

Le Nord et l'Est croisent le fer

À l'ACFO, il va sans dire, le dépôt du rapport Lavoie n'entraîna aucune effusion de joie. Faire fi de la question identitaire ne revenait-il pas à tourner le dos à la mission essentielle de l'organisme, celle de favoriser le développement de l'Ontario français en tant que minorité « nationale », c'est-à-dire en tant que collectivité autoréférentielle capable de transcender les clivages régionaux et locaux? Comment, en revanche, calmer la grogne au sein des conseils régionaux sans leur accorder l'autonomie qu'ils revendiquaient dans la direction du service d'animation? C'est en fait au congrès de 1978 que revint la tâche de débattre du rapport Lavoie et des analyses qu'il contenait. Le rassemblement, l'un des plus houleux de l'histoire de l'Association, se solderait par le départ fracassant des délégués de Direction-Jeunesse, de Hearst-Kapuskasing et d'Ottawa-Carleton, entre autres. L'affrontement s'explique partiellement par la critique qu'avaient formulée les « jeunes » de ce qu'ils considéraient comme le conservatisme et l'immobilisme du congrès, lequel refusa d'appliquer le moratoire proposé par Lavoie et de faire du service d'animation un véritable véhicule d'émancipation sociale et politique à tous les niveaux. Or, ce que la presse présenta à la fois comme un conflit de générations et une lutte entre la gauche et la droite au sein même de l'ACFO se doublait aussi d'une dispute entre régions, notamment entre le Nord et l'Est ontariens ou, pour être plus précis, entre Hearst-Kapuskasing et Prescott-Russell. Ce qui servit de catalyseur à cette dispute fut le refus qu'opposa l'assemblée au principe de la rémunération de la présidence générale, qui eût permis à des candidats provenant des régions les plus éloignées de la province de briguer plus facilement le poste, qu'avaient presque toujours occupé des résidents d'Ottawa ou de l'Est. Les opposants à la proposition, dont justement la délégation de Prescott-Russell, qui affirma haut et fort sa volonté d'« imposer son leadership³³ » au congrès, prétextèrent, pour la défaire, les coûts trop élevés qu'elle eût entraînés pour l'Association. La goutte qui fit déborder le vase fut la course à la présidence générale au cours de laquelle s'affrontèrent Raymond Tremblay, professeur de sociologie au collège de Hearst et candidat de la « gauche », et Jeannine Séguin, directrice de l'école La Citadelle de Cornwall, membre de la délégation

³³ Jean-M. Filion, « Prescott-Russell veut imposer son leadership », *Le Carillon*, 27 septembre 1978, p. 1, CRCCF, Fonds ACFO, C2/484/2.

de Prescott-Russell et championne du camp conservateur. Au grand dam des délégués du Grand-Nord, Tremblay dut se satisfaire de la vice-présidence de l'Association, après que Séguin eut remporté 60 % des voix. Les contestataires proposèrent, en guise d'ultime recours, que le congrès convoquât sur-le-champ des états généraux de l'Ontario français dans le dessein explicite de fonder un nouvel organisme plus « représentatif » que l'ACFO de la volonté générale des Franco-Ontariens. Sans surprise, le refus de l'assemblée fut catégorique. Les dissidents, rebutés trois fois plutôt qu'une, désertèrent le congrès en claquant la porte derrière eux.

Le coup d'éclat des dissidents fit sensation, le lendemain, dans la presse franco-ontarienne. À Hawkesbury, *Le Carillon*, qui avait fait écho à la volonté du conseil régional de Prescott-Russell de prendre en main la direction de l'organisme provincial³⁴, pouvait à peine contenir le sentiment de satisfaction qu'il éprouvait devant la tournure des événements³⁵. À Hearst, toutefois, *Le Nord* donna libre cours à son mécontentement en déplorant vertement la rebuffade qu'avait infligée l'assemblée au conseil régional du Grand-Nord. Les clivages idéologiques et régionaux qui s'étaient manifestés au cours du rassemblement étaient, selon le journal, « symptomatique[s] d'un sérieux malaise [qui] indiqu[ait] clairement un désaccord entre diverses constituantes de l'association [lequel] se doubl[ait] chez l'ACFO d'une absence de volonté de la part de la direction à [résoudre] le problème³⁶ ». Le rejet de la rémunération de la présidence générale, par exemple, mesure « cruciale » qui eût largement favorisé la démocratisation de l'ACFO en facilitant la participation des régions à ses projets, trahissait tout ce qui savait de l'intérieur la légitimité de l'organisme et constituait, par le fait même, une grave injustice envers les communautés situées loin de la forteresse d'Ottawa et de son arrière-pays immédiat :

Pourtant, [...] personne n'ignorait l'importance d'une telle proposition pour les [c]onseils régionaux comme le nôtre. Son rejet implique clairement qu'on écarte de la présidence tout membre d'une région éloignée qui, si élu, se

³⁴ Jean-M. Filion, « Le leadership au sein de l'ACFO », *Le Carillon*, 27 septembre 1978, p. A5, CRCCF, PER 1509.

³⁵ Jean-M. Filion, « Le congrès de l'ACFO. Prescott-Russell a atteint son but », *Le Carillon*, 4 octobre 1978, p. A6, CRCCF, PER 1509.

³⁶ Gilbert Héroux, « Le 29^{ième} congrès de l'ACFO : le *statu quo* dans la confusion », *Le Nord*, 4 octobre 1978, p. H6, Bibliothèque du Collège universitaire de Hearst (ci-après BCUH).

retrouverait isolé de son bureau provincial et aurait à concilier les nécessités d'un emploi personnel avec les nombreux et longs déplacements que toute rencontre, même interne, exigerait³⁷.

Les deux régionales eurent l'occasion de croiser le fer de nouveau dès l'année suivante au congrès de Sudbury. L'ACFO du Grand-Nord s'attaqua cette fois au président du Conseil des affaires franco-ontariennes (CAFO) et ancien président de l'ACFO, Omer Deslauriers, qui avait fait preuve, à ses yeux, de mollesse et de complaisance dans le dossier scolaire de Penetanguishene. Elle proposa que l'assemblée exigeât sur-le-champ la démission de Deslauriers et, en cas de refus de sa part, qu'elle « le désavou[ât] comme porte-parole des Franco-Ontariens³⁸ ». L'assemblée refusa de donner suite à la proposition après que la présidente générale, Jeannine Séguin, eut elle-même menacé de quitter son poste dans l'éventualité de son acceptation. L'éditorialiste du *Carillon*, survolté, ne perdit pas un instant pour récuser les détracteurs de son compatriote hawkesbourgeois et réprouver

la condamnation « *in absentia* » (style ayatollah Kohmeini) de M. Omer Deslauriers (un gars de chez nous), [...], un homme qui a fait beaucoup plus pour la francophonie ontarienne que tous les « agitateurs de manifestations ». En réponse à la demande du délégué Jacques Poirier, de Kapuskasing-Hearst, qui exigeait la démission de M. Deslauriers [...] la majorité des délégués lui ont fait une ovation monstre... [c'est] un vote de confiance sans équivoque [pour Deslauriers]³⁹.

Certains membres de la délégation de Prescott-Russell, comme Yves Saint-Denis, futur président général de l'Association, demandèrent même à ce que l'exécutif provincial sévît contre les « marxistes-léninistes » qui avaient infiltré l'organisme, déclaration que reçut *Le Nord* avec stupéfaction⁴⁰.

Nous aurions tort d'établir une équation par trop simpliste entre le camp des dissidents et celui des contestataires régionaux, lesquels se

³⁷ *Ibid.*

³⁸ « Procès-verbal du 30^e congrès général de l'Association canadienne-française de l'Ontario », Sudbury, 5-7 octobre 1979, p. 20, CRCCF, Fonds ACFO, C2/484/4.

³⁹ Jean-M. Filion, « Un "media event" », *Le Carillon*, 10 octobre 1979, p. A5, CRCCF, PER 1509.

⁴⁰ Monique M. Castonguay, « Action marxiste-léniniste au 30^e congrès à Sudbury. Le CECPR demande une intervention à l'exécutif provincial de l'ACFO », *Le Carillon*, 24 octobre 1979, p. A3, CRCCF, PER 1509; « L'ACFO régionale du Grand-Nord : des marxistes-léninistes? », *Le Nord*, 22 novembre 1979, p. H9, BCUH.

seraient érigés en rempart contre une forme de conservatisme régnant sans partage à Ottawa et dans l'Est ontarien. L'auteur de la proposition sur les états généraux, par exemple, était Pierre de Blois, président du conseil régional d'Ottawa-Carleton, preuve que toutes les régions, même la capitale, pouvaient se transformer en champ de bataille entre contestataires et modérés. Il est tout de même difficile de ne pas voir dans la critique que destinaient les régionales du Nord à l'ACFO provinciale, qu'elles accusaient régulièrement de « non-représentativité » et d'ignorer leurs particularités, une dénonciation de l'hégémonie qu'exerçait à leurs yeux l'élite ottavienne dans la direction des affaires franco-ontariennes.

Les régionalismes identitaires, par ailleurs, semblaient également entraver l'action de l'Association en matière économique. Rappelons que le congrès de 1969 avait confié à la direction de l'ACFO le mandat de favoriser le progrès économique des Franco-Ontariens, en plus de leur développement culturel et scolaire. Chaque année, le congrès général soulevait le problème économique (il y consacra même le rendez-vous de 1975⁴¹), sans toutefois qu'on réussît à concevoir un plan d'action qui fût véritablement satisfaisant. Il est vrai que la question économique posait à l'ACFO un défi particulier, car si on pouvait postuler sans trop de difficulté l'existence d'une culture franco-ontarienne, il n'en découlait pas nécessairement, en revanche, qu'il pût exister une économie franco-ontarienne. Que devait viser l'action de l'Association, à ce chapitre? À favoriser le développement économique des Franco-Ontariens à titre individuel, ce que leur intégration à l'État-providence ontarien et canadien était déjà en train d'accomplir, de toute manière, ou à construire un espace économique authentiquement franco-ontarien, c'est-à-dire distinct de celui de la majorité? Une collectivité aussi minoritaire, dispersée et diversifiée sur le plan régional que l'Ontario français pouvait-elle revendiquer une telle forme d'autonomie institutionnelle dans la sphère économique sans que la déception fût invariablement au rendez-vous? En 1979, l'ACFO embaucha un consultant, Ken Choquette, pour étudier le problème économique franco-ontarien et l'épauler dans la formulation d'un plan stratégique (Choquette, 1980). La principale recommandation de Choquette était que l'Association créât un « Conseil

⁴¹ « Procès-verbal du 26^e congrès général de l'Association canadienne-française de l'Ontario », Timmins, 10-12 octobre 1975, p. 15-29, CRCCF, Fonds ACFO, C2/387/13.

économique franco-ontarien » pour favoriser le progrès économique de l'Ontario français. Il profita toutefois de l'occasion qui lui était offerte pour souligner les obstacles que posaient les régionalismes identitaires à la consolidation d'un espace économique franco-ontarien, obstacles que l'on constatait même à l'intérieur du mouvement coopératif, le fleuron de ce qui tenait lieu d'économie franco-ontarienne, qui n'avait pourtant pas réussi, lui non plus, à forger des liens durables entre les régions. Le réseau des caisses populaires, par exemple, était en proie à d'importantes divisions internes, lesquelles conduiraient une dizaine de caisses du nord de la province à quitter, en 1979, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, sise à Ottawa, qu'elles accusaient d'indifférence à leur endroit. Le regroupement subséquent des caisses dissidentes sous la bannière de la toute nouvelle « Alliance des caisses populaires de l'Ontario » consacrait de manière fort éloquente la rupture entre le Nord et l'Est ontariens. Dans la sphère économique comme ailleurs, les régionalismes identitaires multipliaient les embûches à la réalisation du projet d'autonomisation institutionnelle de l'ACFO.

La fronde des régionales du Nord

Au tournant des années 1980, le problème des relations entre l'ACFO provinciale et certains de ses conseils régionaux demeurait entier et s'inscrivait, manifestement, dans la critique beaucoup plus large que destinaient les régions, en particulier le Nord, à l'élite ottavienne. À Sudbury et à Hearst-Kapuskasing, notamment, les animateurs et les dirigeants régionaux continuaient d'entretenir des relations pour le moins tendues avec la maison mère, dont ils déplorèrent de plus en plus fréquemment la propension à exploiter sans vergogne son pouvoir financier pour s'« ingère[r] sans politesse » dans les affaires locales⁴². De son côté, l'Association provinciale, bien qu'elle eût rejeté sans ambages le moratoire qu'avait recommandé le rapport Lavoie sur le service d'animation, donna tout de même suite à quelques-unes des recommandations moins radicales qu'il contenait, notamment en tentant de mieux définir la relation qui unissait les animateurs aux conseils régionaux et en « instruisant » les seconds quant au rôle

⁴² Jocelyn Drouin, « Une décision longtemps souhaitée », *Le Nord*, 17 février 1982, p. H6, BCUH. Voir aussi Bock, 1994 : 137.

des premiers⁴³. L'Association n'était pas sans savoir, toutefois, qu'il ne s'agissait là que de gestes palliatifs et qu'il lui faudrait prendre d'autres mesures pour assainir les rapports qu'elle entretenait avec ses conseils régionaux. Au début des années 1980, elle commanda une nouvelle étude sur le service d'animation qu'elle confia, cette fois, à René-Jean Ravault, professeur au Département de communication de l'Université du Québec à Montréal et auteur, en 1977, d'une analyse substantielle des politiques linguistiques du gouvernement fédéral (Ravault, 1977). Ravault en arriva à un diagnostic semblable, à plusieurs égards, à celui de Lavoie : « l'animation est un instrument qui s'est avéré assez efficace dans les domaines sociaux, politiques et économiques mais dont l'efficacité dans le domaine des luttes à caractère linguistique et culturel paraît généralement beaucoup plus discutable [en milieu minoritaire]⁴⁴ ». Selon Ravault, la difficile réconciliation que tentait d'effectuer l'ACFO entre les questions identitaire et sociale contribuait à exacerber les divisions qui minaient la population franco-ontarienne en excluant les individus situés loin des principaux centres francophones de la province et dont l'intégration sociale dépendait invariablement de la maîtrise de l'anglais. Autrement dit, l'Ontario français était trop hétérogène, sur le plan régional, pour permettre l'imposition d'un modèle unique d'animation (ou de « développement », selon la terminologie qui commençait à s'imposer au début des années 1980). Encore une fois, selon cette analyse, la mission « identitaire », culturelle, voire « nationaliste » de l'ACFO s'inscrivait en faux contre la logique essentiellement « sociale » du concept d'animation. La solution que proposa Ravault n'était pas entièrement étrangère, par ailleurs, à celle de Lavoie. Plutôt que de proposer que l'Association fit de l'animation « authentique », c'est-à-dire véritablement « sociale », il préconisa qu'elle fit son deuil, une fois pour toutes, du programme et qu'elle se consacraît exclusivement, désormais, aux questions linguistiques et culturelles. L'ACFO accepterait-elle, toutefois, de renoncer à la manne gouvernementale que le service d'animation avait permis de toucher depuis plus d'une décennie?

⁴³ « Rapport annuel de l'ACFO pour la période allant du 1^{er} octobre 1977 au 30 septembre 1978 », CRCCF, Fonds ACFO, C2/484/3.

⁴⁴ René-Jean Ravault, « Analyse critique du concept d'animation communautaire tel que défini dans le manuel de l'ACFO », ACFO, Comité d'évaluation de l'animation, février 1981, p. 2, CRCCF, Fonds ACFO, C2/495/9.

Contre toute attente, la solution au double problème de l'animation et de la tension qui polluait les relations entre la maison mère et certains de ses conseils régionaux proviendrait d'une source extérieure, soit le Secrétariat d'État. Au début des années 1980, ce dernier proposa de verser les subventions destinées à l'animation directement aux sections régionales, sans passer par la maison mère d'Ottawa. Il est possible, dans le contexte de la récession du début de la décennie, que le gouvernement fédéral ait vu dans cette décision une façon de réduire l'enveloppe budgétaire totale consacrée à l'animation. Il est possible aussi qu'il ait voulu exercer des représailles contre l'ACFO provinciale, qui ne l'avait pas ménagé au moment de la campagne référendaire de 1980 et des négociations entourant le rapatriement de la Constitution de 1982 (Cayen, 1984 : 138-139; Behiels : 2005). Quoi qu'il en soit, l'ACFO provinciale avait raison de voir dans ce geste du Secrétariat d'État les origines d'un « dérangement radical⁴⁵ », pour reprendre son expression, qui n'avait rien pour lui plaire. Le conseil régional de Sudbury prit les devants en convoquant l'ensemble des régionales à une grande réunion à Timmins pour discuter de cette nouvelle possibilité de financement. Sur la vingtaine de conseils régionaux que comptait l'ACFO à l'époque, sept, tous du Nord, participèrent à la rencontre : Sudbury et Timmins, bien sûr, mais aussi Hearst-Kapuskasing, Nipissing, Rive-Nord, Témiscamingue et Penetanguishene, qui choisirent tous de se constituer en société autonome afin de pouvoir toucher directement la manne fédérale sans l'intermédiaire de la maison mère d'Ottawa (Bock, 1994 : 142-143).

Force est de constater que le projet d'autonomisation des régionales remporta beaucoup plus de succès dans le Nord qu'ailleurs en province. Si *Le Carillon* de Hawkesbury y voyait, malgré tout, un outil pouvant contribuer à rendre plus représentatives les structures existantes, le conseil régional de Prescott-Russell, qui n'éprouvait pas le même sentiment d'aliénation par rapport à Ottawa, choisit plutôt le *statu quo* en refusant de rompre avec la maison mère⁴⁶. Dans le Sud, *L'Express de Toronto* se résigna à la vague autonomiste considérée comme inévitable tandis qu'à Windsor, *Le Rempart* dit craindre qu'elle ne provoquât la « décapitation »

⁴⁵ ACFO, « Rapport annuel, 1981-1982 », p. 7, CRCCF, Fonds ACFO, C2/389/3.

⁴⁶ Jean-M. Fillion, « Prendre un autre chemin! », *Le Carillon*, 24 février 1982, p. A5, CRCCF, PER 1509; Charles Burroughs, « À l'ACFO régionale. On opte pour le *statu quo* », *Le Carillon*, 7 avril 1982, p. A3, CRCCF, PER 1509.

de l'Association, sentiment auquel fit écho la présidente de l'ACFO régionale du Sud-Ouest, Cécile Sylvestre, qui estimait « menacée » la « survie de la francophonie⁴⁷ ». De son côté, *Le Voyageur* de Sudbury, auquel le père jésuite Hector Bertrand avait imprimé une direction plus conservatrice depuis quelques années, imputa la « crise » non pas à la posture centralisatrice de l'ACFO provinciale, ni même à l'ingérence du Secrétariat d'État dans les affaires franco-ontariennes, mais plutôt au « manque d'unité » qui continuait de tarauder l'Association⁴⁸. Bertrand affirma que l'organisme, « malgré ses défauts », pouvait toujours compter sur l'appui de son journal, position qui tranchait singulièrement avec celle du conseil régional de Sudbury, l'un des principaux instigateurs de la fronde régionaliste, tout en trahissant la complexité du débat public franco-sudburois. À l'inverse, *Le Nord* semblait faire parfaitement corps avec le conseil régional de Hearst-Kapuskasing, qui brandissait toujours la hache de guerre. L'éditorialiste Jocelyn Drouin dit toute sa satisfaction devant la tournure des événements et en profita pour décocher, une fois de plus, une flèche pour le moins acérée envers l'élite d'Ottawa, laquelle ne pourrait plus jamais s'immiscer dans les affaires du conseil régional et, en particulier, dans le processus d'embauche des animateurs locaux :

La nouvelle saura réjouir, c'est peu dire, les militants de la régionale du Grand[-]Nord, eux qui contestent depuis longtemps la bureaucratisation et la centralisation excessive de leur exécutif provincial omnipotent[,] [un] exécutif [qui] rédige communiqu[é] de presse par[-]dessus communiqu[é] pour se donner l'illusion de l'action. [...] Le dernier fait d'armes de l'A[CFO] provinciale aux dépens [*sic*] de la régionale du Grand[-]Nord parle par lui-même [*sic*]. Son objection déclarée à la suite de la nomination du nouvel animateur par le comité de sélection régional confirme encore plus l'image peu reluisante que se font de l'organisme les francophones de la région. Vraiment, la décision du [Secrétariat d'État] ne déplaîra qu'à une minorité de francophones⁴⁹.

⁴⁷ « Décentralisation budgétaire de l'ACFO : l'ingérence du Secrétariat d'État hâte une réforme qui devait venir », *L'Express de Toronto*, 2 mars 1982, p. 4, CRCCF, PER 1512; « L'ACFO "décapitée" ? Le Secrétariat d'État subventionnerait directement les Conseils régionaux », *Le Rempart*, 3 mars 1982, p. 1, CRCCF, PER 1511.

⁴⁸ Hector Bertrand, « De quel choix s'agit-il pour l'ACFO ? » *Le Voyageur*, 3 mars 1982, p. 4, CRCCF, PER 1519.

⁴⁹ Jocelyn Drouin, « Une décision longtemps souhaitée », *Le Nord*, 17 février 1982, p. H6, BCUH.

La fronde des régionales du Nord, que soutenait le gouvernement fédéral, répétons-le, plaça l'ACFO provinciale devant un fait accompli⁵⁰. Les ACFO « autogérées » expédièrent leurs premières demandes de subvention au Secrétariat d'État en 1983, sans qu'il fût nécessaire, désormais, de passer par l'intermédiaire de la maison mère (Bock, 1994 : 143). Qui plus est, la fronde régionaliste contraignit l'Association provinciale à mettre sur pied une « commission » consacrée à l'étude de sa propre restructuration⁵¹. La commission Lécuyer, du nom de son président, André Lécuyer, proposa, entre autres choses, que l'Association limitât son mandat et ses interventions à la sphère linguistique, qu'elle allégeât sa structure bureaucratique, qu'elle accordât un poids plus élevé aux sections régionales dans ses instances décisionnelles et qu'elle déplaçât ses quartiers généraux d'Ottawa vers Toronto⁵². Les nouveaux statuts qu'adopta l'ACFO en 1984 reprendraient quelques-unes des recommandations du rapport Lécuyer, mais c'est bien davantage la vague d'autonomisation du début de la décennie qui devait déterminer le nouveau cadre dans lequel évolueraient, dès lors, les relations entre l'ACFO provinciale et les conseils régionaux dissidents.

Conclusion

Cet article comporte de nombreuses limites. Il faudra poursuivre l'analyse des archives du service d'animation pour comprendre de manière plus approfondie la posture des diverses régions de l'Ontario français face à Ottawa et aux projets de l'ACFO. Cette brève incursion dans la problématique des régionalismes nous a tout de même permis de dégager un certain nombre de conclusions. D'abord, il paraît clair que le contexte des années 1970 et, surtout, l'idéologie de la participation qui le caractérisait, favorisèrent sinon l'éclosion, du moins l'exacerbation de régionalismes en Ontario français, en particulier dans le Nord, lesquels contribuèrent puissamment à remettre en question la place privilégiée

⁵⁰ André Cloutier, « Conflits de structures à l'ACFO », discours prononcé à l'assemblée extraordinaire de l'ACFO le 8 juin 1984, CRCCF, Fonds ACFO, C2[6]/2/1.

⁵¹ « Procès-verbal de la xxxiii^e assemblée générale de l'Association canadienne-française de l'Ontario », Ottawa, 27-29 août 1982, p. 10-11, CRCCF, Fonds ACFO, C2/389/3.

⁵² Commission d'étude sur la restructuration de l'ACFO, *Rapport final*, Ottawa, ACFO, 1984, 15 p., CRCCF, BRO 1984 13.

qu'avait occupée Ottawa, historiquement, dans le milieu associatif. De même, notre recherche laisse entrevoir que les rivalités interrégionales qui se sont exprimées au sein de l'ACFO au lendemain des années 1960 se doublaient d'un débat important sur les rapports qu'il convenait de maintenir ou d'établir entre les questions culturelle (voire « nationale ») et sociale. L'Association devait-elle demeurer fidèle à sa mission historique, qui consistait à proposer aux Franco-Ontariens un projet de « société » aussi « englobant » que possible, à œuvrer en fonction de l'autonomisation de leur représentation identitaire et de leur structure institutionnelle dans un nombre aussi élevé que possible de champs d'action ? Le rêve d'autonomie qui avait été celui de l'ACFEO depuis sa fondation était-il réalisable au moment où la collectivité franco-ontarienne, privée de l'armature institutionnelle que lui avait fournie, jadis, l'Église canadienne-française, s'intégrait plus que jamais à la structure institutionnelle, à la « société » ontarienne et canadienne ? L'ACFO devait-elle plutôt, au contraire, limiter scrupuleusement ses interventions aux questions linguistiques et politiques, ainsi que le recommandaient les rapports Lavoie, Ravault et Lécuyer, et abandonner la question « sociale » à d'autres ?

Depuis sa fondation en 1910, l'Association avait cherché à transcender les clivages régionaux qui divisaient la collectivité franco-ontarienne. Le pluralisme idéologique et les tensions interrégionales n'étaient pas absents, auparavant, de l'espace public franco-ontarien, loin s'en faut, mais il semble bien que, malgré les réformes entreprises en 1969, dont la mise sur pied du service d'animation, l'Association éprouva beaucoup de mal à mettre son autorité, voire sa légitimité à l'abri de la contestation, laquelle prenait racine, peut-être pour la première fois, à l'intérieur de ses propres cadres (et ce, bien avant la crise qui s'abattra sur elle au tournant des années 2000). La critique qu'avaient formulée certains dirigeants locaux à l'endroit de l'Association provinciale contenait également le germe d'une remise en question substantielle de la fonction d'assemblée délibérante qu'elle avait tâché de se donner depuis sa fondation en 1910. La commission Lécuyer, en recommandant que l'Association se concentrât sur les questions linguistiques et politiques, qu'elle cédât les autres dossiers aux conseils régionaux et aux associations affiliées et qu'elle déplaçât ses quartiers généraux d'Ottawa vers Toronto afin de se rapprocher des décideurs provinciaux, proposait, en quelque sorte, qu'elle épousât désormais la forme d'un groupe de pression, d'un lobby, du moins à l'intérieur de certaines limites. L'ACFO quitterait

Ottawa au milieu des années 1990, mais déjà, en 1985, elle décidait de mettre sur pied un « bureau de lobbyiste » dans la capitale provinciale, un signe parmi tant d'autres qu'elle avait bel et bien entamé le processus de sa propre réinvention⁵³.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Bibliothèque du Collège universitaire de Hearst

Le Nord de Hearst

Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française

Fonds Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), C2

Le Carillon de Hawkesbury (PER 1509)

L'Express de Toronto (PER 1512)

Le Rempart de Windsor (PER 1511)

Le Voyageur de Sudbury (PER 1519)

Windsor Public Library

Le Rempart de Windsor

Autres sources

Le Droit d'Ottawa

Livres et articles

BEHIELS, Michael D. (2005). *La francophonie canadienne : renouveau constitutionnel et gouvernance scolaire*, traduit par François Gauthier, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

BOCK, Michel (1994). « L'ACFO du Grand Sudbury inc., 1982-1987 », dans Guy Gaudreau (dir.), *Bâtir sur le roc : de l'ACFÉO à l'ACFO du Grand Sudbury (1910-1987)*, Sudbury, Éditions Prise de parole, p. 131-190.

BOCK, Michel (2008). « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides, p. 161-203.

BOCK, Michel (2008-2009). « Une guerre sourde : la rivalité Ottawa – Sudbury et la jeunesse franco-ontarienne (1949-1965) », *Québec Studies*, n° 46 (automne-hiver), p. 19-31.

⁵³ « Rapport annuel du président général, monsieur Serge Plouffe, présenté aux délégués de la 36^e assemblée générale annuelle », juin 1985, CRCCF, Fonds ACFO, C2[6]/2/9.

- BOCK, Michel (2010). « De la “tradition” à la “participation” : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », *Cahiers Charlevoix : études franco-ontariennes*, vol. 8, Sudbury, La Société Charlevoix ; Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 111-196.
- BUREAU, Brigitte (1989). *Mélez-vous de vos affaires : 20 ans de luttes franco-ontariennes*, Vanier, Association canadienne-française de l'Ontario.
- CAYEN, Jean-Yves (1984). *Les régionalismes au sein de l'Association canadienne-française de l'Ontario*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.
- CHOQUETTE, Ken (1980). *La situation économique des Franco-Ontariens : éclairage... et leurs d'espoir... Un rapport de fin de mandat présenté à l'Association canadienne-française de l'Ontario et au ministère des Affaires intergouvernementales du Québec*, [s.l., s.é.].
- COMITÉ FRANCO-ONTARIEN D'ENQUÊTE CULTURELLE (1969). *La vie culturelle des Franco-Ontariens : rapport du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle*, [s.l., s.é.].
- DENNIE, Donald (1978). « De la difficulté d'être idéologue franco-ontarien », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1, p. 69-90.
- DUMONT, Fernand (1993). *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Éditions du Boréal.
- GAUDREAU, Guy (dir.) (1994). *Bâtir sur le roc : de l'ACFÉO à l'ACFO du Grand Sudbury (1910-1987)*, Sudbury, Éditions Prise de parole.
- LAFRENIÈRE, Julie (1994). « Des luttes au consensus : 1965-1982 », dans Guy Gaudreau (dir.), *Bâtir sur le roc : de l'ACFÉO à l'ACFO du Grand Sudbury (1910-1987)*, Sudbury, Éditions Prise de parole, p. 95-129.
- LEGALT, Michel, et Jean-Robert MARCOUX (1971). « Le Comité des citoyens de Sudbury : vers un nouveau pouvoir », *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. 3, n° 4, p. 39-50.
- MIVILLE, Serge (2012). « À quoi sert au Canadien français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone? » *Représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la « rupture » du Canada français (1969-1986)*, thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa.
- RAVAULT, René-Jean (1977). « La francophonie clandestine : rapport présenté à la Direction des groupes minoritaires de langue officielle du [S]ecrétariat d'État », [s.l., s.é.].
- SOCIÉTÉ CHARLEVOIX (2005). *Les régionalismes de l'Ontario français*, Toronto, Éditions du GREF.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1994). « Entre la nation et l'ethnie : sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1 (printemps), p. 15-32.
- WARREN, Jean-Philippe (2002). « La découverte de la “question sociale” : sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, n° 4 (printemps) p. 539-573.